



## SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

### COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL EN DATE DU 30 MARS 2011 A FEIGERES

**Présents titulaires** : BAUDET Laurent, BEAUQUIS Jean-Marc, BELLARD Erwan, BEYTRISON Bernard, BLANC Joëlle, BURGNIARD Robert, CARRIER Annie, COSTA Armand, CUSIN Pierre, DUBOUCHET Marie-Christine, GENOUD Denis, GUERINI Patrick, HERNICOT Laurent, JOUVENOZ Bernard, LACHAVANNE André, LANCOUD Stéphane, LARUAZ Jean-François, MONTANT Odile, NIQUILLE Claude, PIAZZA Cédric, REBOIS Guy, REIX Gérard, REY Jean-Claude, RIGAUD Gille, SIBILLE Jacques, TISSOT Jacques, VERDONNET Bruno, VIAL Jean-Claude, VILAIN Eric.

**Présents suppléants votants** : BULLAT Alain, CUSIN Bernard, CHLAKHOFF Christophe, PERINO Joël,

**Présents suppléants** : SCHWARZ Pierre-François

**Absents** : AILLOUD Jean-Michel, BOLO Cédric, CHAMOT Olivier, MABUT Raymond, MEYER Alexandra, THOMAS Stéphanie

**Excusés** : RIVIERE Joséphine

**Procurations** : DUBET Béatrice a donné procuration à MONTANT Odile

SUBLET Claire a donné procuration à MONTANT Odile

VIGNY François a donné procuration à RIGAUD Gilles

#### NOTE DE SYNTHESE

- Approbation du compte de gestion 2010 du SMS et de la MDS  
Les comptes du percepteur ont été approuvés.
- Approbation du compte administratif 2010 du SMS et de la MDS et affectation des résultats  
Les comptes de 2010 ont été approuvés, les déficits et excédents reportés à 2011.
- Vote du budget primitif 2011 du SMS et de la MDS  
A la lecture des budgets 2010 qui sont équilibrés ils ont été votés.
- Suppression d'un poste d'agent technique 1<sup>ère</sup> classe et création de deux postes de techniciens
  - Un poste d'agent technique est supprimé car occupé par un agent ayant réussi le concours de technicien.
  - Le second poste de technicien fera l'objet d'un recrutement pour assurer la mise en œuvre des actions de valorisation du Salève et notamment les sentiers.
- Création d'un poste d'agent technique  
Il s'agit du second poste des agents de terrain occupé par un agent actuellement en CAE. L'agent sera mis à disposition du SIAV pour 40% de son temps de travail.
- Fixation du régime indemnitaire pour la catégorie B – techniciens  
Le régime indemnitaire du personnel est complétée par la création de la Prime de Service et de Rendement (PSR) et l'Indemnité Spécifique de Service (ISS).
- Nomination de nouveaux délégués à la commission finances et ouverture des plis : suite au départ de deux délégués titulaires, messieurs Erwan BELLARD et Armand COSTA sont nommés.
- Partenariat entre la MDS et le Crédit Agricole pour les bénéficiaires de la carte Sociétaire  
Les visiteurs de la MDS payant leur entrée avec la carte Sociétaire pourront bénéficier d'une réduction.

Monsieur Pierre CURTENAZ étant retenu en réunion, monsieur Jean-Claude REY, délégué, souhaite la bienvenue aux participants.

#### SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Bâtiment ATHENA - Site d'ARCHAMPS – F-74160 ARCHAMPS

Téléphone : +33(0)4 50 95 28 42 - Télécopie : +33(0)4 50 95 92 17

Email du Syndicat Mixte du Salève : [sm@saleve.mairies74.org](mailto:sm@saleve.mairies74.org). Site Internet : [www.syndicat-mixte-du-saleve.fr](http://www.syndicat-mixte-du-saleve.fr)

Email de la Maison du Salève : [info@maisondu-saleve.com](mailto:info@maisondu-saleve.com). Site Internet : [www.maisondu-saleve.com](http://www.maisondu-saleve.com)



## SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

---

Pierre CUSIN remercie la municipalité de FEIGERES pour son accueil et rappelle l'adhésion récente de la commune au SMS. Il remercie également les deux délégués pour leur intérêt apporté aux missions du SMS et leur participation active.

Pierre CUSIN présente

- Aurore CANDAU, animatrice à la MDS en remplacement de Baptiste FOLLEA qui est parti fin janvier.
- Christophe CHLAKHOFF, nouveau délégué suppléant de la CCAS (Arbusigny)

Monsieur Pierre CURTENAZ, maire, accueille à son tour le SMS. Bienvenue chez vous et chez nous sont ses mots d'introduction. Il apprécie le travail du SMS et précise que le conseil municipal de Feigères mène une politique environnementale active.

Ensuite le président souhaite la bienvenue à Véronique DROUET, directrice du Réseau Empreintes et M. CARLIER, coordinateur qui présente leur structure à l'assemblée.

Madame DROUET remercie pour l'accueil qui lui est réservé et également Odile MONTANT, vice présidente du SMS, pour le travail fourni auprès du Réseau.

Le Réseau Empreintes a été créé en 1999 et regroupe 36 acteurs du territoire pour une approche mixte de sensibilisation au patrimoine naturel et culturel. La plupart des structures qu'il encadre ont un site d'accueil et c'est un accompagnement permanent qui est proposé.

Ses missions :

- Etre au service des membres : professionnalisation et promotion
- Etre un pôle de ressources et de compétences
- Faire la promotion du tourisme nature et patrimoine

Ses actions : la formation – l'accueil – la qualité – la promotion.

Ses financements : le conseil général est le principal financeurs des actions du réseau.

Estelle COUCHOURON, directrice de la Maison du Salève, souligne le travail de qualité, le soutien et l'aide apportée par le RE 74 et remercie pour le travail réalisé en commun.

Odile MONTANT remercie toute l'équipe du RE 74, précise que c'est un creuset d'idées et regrette le départ de Véronique DROUET qui part travailler à la Région.

Le président ouvre la séance et demande si des réflexions sont à apporter au dernier compte rendu. Il demande également l'autorisation de rajouter la délibération sur la nomination des délégués à la commission finances qui a été reportée lors de la dernière séance.

Ensuite sont présentés les comptes de gestion, les comptes administratifs et les budgets primitifs soumis au vote. Les délégués ont également affecté les résultats en fonctionnement et investissement. Les délibérations sont soumises au vote et acceptées à l'unanimité.

### **1/APPROBATION DES COMPTES DE GESTION – EXERCICE 2010 DU SYNDICAT MIXTE DU SALEVE ET DE LA MAISON DU SALEVE dressés par madame Laurence GARIGLIO, receveur**

Les comptes de gestion du Syndicat Mixte du Salève et de la Maison du Salève dressés pour l'exercice 2010 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part et sont approuvés.

---

#### SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Bâtiment ATHENA - Site d'ARCHAMPS – F-74160 ARCHAMPS

Téléphone : +33(0)4 50 95 28 42 - Télécopie : +33(0)4 50 95 92 17

Email du Syndicat Mixte du Salève : [sm@saleve.mairies74.org](mailto:sm@saleve.mairies74.org). Site Internet : [www.syndicat-mixte-du-saleve.fr](http://www.syndicat-mixte-du-saleve.fr)

Email de la Maison du Salève : [info@maisondu-saleve.com](mailto:info@maisondu-saleve.com). Site Internet : [www.maisondu-saleve.com](http://www.maisondu-saleve.com)



## SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

### 2/APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2010 DU SYNDICAT MIXTE DU SALEVE ET DE LA MAISON DU SALEVE ET AFFECTATION DES RESULTATS

#### SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

SECTION INVESTISSEMENT		SECTION FONCTIONNEMENT	
Résultat antérieur 2009 (excédent)	14 200.68 €	Résultat antérieur 2009 (excédent)	41 528.71 €
Recettes 2010	44 676.08 €	Recettes 2010	337 224.04 €
Dépenses 2010	45 441.69 €	Dépenses 2010	388 501.55 €
Résultats de l'exercice 2010 (déficit)	-765.51 €	Résultats de l'exercice 2010 (déficit)	-51 277.51 €
<b>Résultat cumulé fin 2010 (excédent)</b>	<b>13 435.17 €</b>	<b>Résultat cumulé fin 2010 (déficit)</b>	<b>-9 748.80 €</b>

**Excédent global à la clôture de 2010 : 3 686.37 €**

Le comité syndical, après avoir délibéré approuve le compte administratif et reporte l'excédent d'investissement en recettes d'investissement au compte 001 soit 13 435.17 € ainsi que le déficit de fonctionnement en dépenses de fonctionnement au compte 002 soit 9 748.80 €

#### MAISON DU SALEVE

SECTION INVESTISSEMENT		SECTION FONCTIONNEMENT	
Résultat antérieur 2009 (excédent)	109 665.71 €	Résultat antérieur 2009 (déficit)	-6 282.97 €
Recettes 2010	150 992.43 €	Recettes 2010	379 824.55 €
Dépenses 2010	207 445.77 €	Dépenses 2010	349 185.30 €
Résultats de l'exercice 2010 (déficit)	-56 453.34 €	Résultats de l'exercice 2010 (excédent)	30 639.25 €
<b>Résultat cumulé fin 2010 (excédent)</b>	<b>53 212.37 €</b>	<b>Résultat cumulé fin 2010 (excédent)</b>	<b>24 356.28 €</b>

**Excédent global à la clôture de 2010 : 77 568.65 €**

Le comité syndical, après avoir délibéré approuve le compte administratif 2010, reporte l'excédent d'investissement en recettes d'investissement au compte 001 soit 53 212.37 € et reporte l'excédent de fonctionnement en recettes de fonctionnement au compte 002 soit 24 356.28 €

### 3/APPROBATION DES BUDGETS PRIMITIFS 2011 DU SYNDICAT MIXTE DU SALEVE ET DE LA MAISON DU SALEVE

Monsieur le Président procède à la lecture des Budgets Primitifs 2011 qui s'équilibrent ainsi :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	58 923.17 €	DEPENSES	536 156.80 €
RECETTES	58 923.17 €	RECETTES	536 156.80 €

Le Budget Primitif 2011 de la Maison du Saleve s'équilibre

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	204 964.37 €	DEPENSES	421 824.28 €
RECETTES	204 964.37 €	RECETTES	421 824.28 €

#### SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Bâtiment ATHENA - Site d'ARCHAMPS - F-74160 ARCHAMPS  
Téléphone : +33(0)4 50 95 28 42 - Télécopie : +33(0)4 50 95 92 17

Email du Syndicat Mixte du Saleve : [sm@saleve.mairies74.org](mailto:sm@saleve.mairies74.org), Site Internet : [www.syndicat-mixte-du-saleve.fr](http://www.syndicat-mixte-du-saleve.fr)  
Email de la Maison du Saleve : [info@maisondu-saleve.com](mailto:info@maisondu-saleve.com), Site Internet : [www.maisondu-saleve.com](http://www.maisondu-saleve.com)



## SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

---

Après avoir délibéré, le Comité syndical, adopte le Budget Primitif 2011 du SYNDICAT MIXTE DU SALEVE et adopte le budget Primitif 2011 de la MAISON DU SALEVE.

La partie budgétaire étant terminée le président propose de présenter la délibération rajoutée concernant les délégués à la commission finances/ouverture des plis. Toutes ces délibérations ont été votées à l'unanimité.

### **4/NOMINATION DE NOUVEAUX DELEGUES A LA COMMISSION FINANCES/OUVERTURE DES PLIS**

Monsieur le Président rappelle qu'en 2008 une commission finances/ouverture des plis avait été créée. Elle était composée de 5 délégués titulaires et 4 délégués suppléants. A ce jour, compte tenu de l'arrivée de nouvelles communes au sein du SMS et suite au départ de deux délégués titulaires, il convient de renforcer cette commission et de nommer deux nouveaux membres titulaires. Après avoir fait un tour de table, deux délégués se sont présentés :

- Erwan BELLARD
- Armand COSTA

### **5/SUPPRESSION D'UN POSTE D'AGENT TECHNIQUE 1<sup>ère</sup> CLASSE ET CREATION DE DEUX POSTES DE TECHNICIENS AU SMS**

Monsieur le Président expose aux membres du comité que l'activité du SMS est en constante augmentation. Chaque année, il reporte des actions qui n'ont pu être réalisées faute de techniciens. Il propose de créer deux postes de technicien. Les missions à remplir seront réparties en deux pôles, le premier concernera la protection et le second la valorisation. Le président donne lecture des fiches de postes.

Les membres du comité syndical, à la lecture de cet exposé et dans l'intérêt du bon fonctionnement du service :

- Suppriment un poste d'agent technique 1<sup>ère</sup> classe rendu caduc à cause des mouvements de personnel,
- Créent deux postes de technicien au SMS
- Autorisent le président à signer tous les documents nécessaires
- Disent que les sommes afférentes à ces créations de poste sont prévues au BP 2011

### **6/FIXATION DU REGIME INDEMNITAIRE POUR LA CATEGORIE B – FILIERE TECHNIQUE**

Monsieur le Président expose aux membres du comité que le régime indemnitaire du personnel a été fixé par délibération en date du 23 février 2005 et complété par celles en date du 28 septembre 2005, du 27 septembre 2006 et du 24 février 2010.

Suite à la création de poste de techniciens, il convient de compléter le régime indemnitaire de la Filière Technique – catégorie B ainsi :

- **Prime de service et de rendement (PSR)**  
Coefficient de modulation individuel x 2
- **Indemnité Spécifique de Service (ISS)**  
Taux de base x coefficient du grade x coefficient de modulation individuelle

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de modifier le régime Indemnitaire.

---

#### SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Bâtiment ATHENA - Site d'ARCHAMPS – F-74160 ARCHAMPS

Téléphone : +33(0)4 50 95 28 42 - Télécopie : +33(0)4 50 95 92 17

Email du Syndicat Mixte du Saleve : [sm@saleve.mairies74.org](mailto:sm@saleve.mairies74.org). Site Internet : [www.syndicat-mixte-du-saleve.fr](http://www.syndicat-mixte-du-saleve.fr)

Email de la Maison du Saleve : [info@maisondu-saleve.com](mailto:info@maisondu-saleve.com). Site Internet : [www.maisondu-saleve.com](http://www.maisondu-saleve.com)



## SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

---

### 7/CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE

Monsieur le Président rappelle aux membres du comité qu'un adjoint technique a été recruté en juin 2010 dans le cadre d'un CAE pour épauler l'agent de terrain en place.

La charge de travail étant plus importante sur un territoire qui s'est élargi suite à l'adhésion de nouvelles communes, le président propose de créer un poste d'adjoint technique. Il précise que les deux agents de terrain sont mis à disposition du SIAV pour 40% de leur activité.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, et pour la bonne marche du service

- Crée le poste d'adjoint technique
- Charge le président de signer tous les documents relatifs à cette embauche
- Dit que les sommes sont prévues au BP 2011

### 8/PARTENARIAT AVEC LE CREDIT AGRICOLE

Dans le cadre de la promotion de la Maison du Salève, le Crédit Agricole des Savoie propose la mise en place d'un partenariat pour la commercialisation de sa nouvelle "Carte sociétaire". En échange de la communication d'informations relatives à la Maison du Salève via l'espace info du site internet du Crédit Agricole des Savoie, le président du Syndicat Mixte du Salève propose que les visiteurs détenteurs d'une "carte sociétaire" ainsi que les personnes qui les accompagnent puissent bénéficier d'un tarif réduit, dans la limite de 4 personnes. Dans ce cas, les tarifs appliqués seront les suivants :

- Le plein tarif devient le tarif réduit
- Le tarif réduit devient un tarif jeune
- Le tarif jeune devient gratuit

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Accepte la mise en place d'un partenariat avec le Crédit Agricole des Savoie
- Dit que les personnes accompagnantes, dans la limite de 4, bénéficieront de ce tarif tel que proposé ci-dessus
- Charge le président de mettre en place cette action.

### Questions diverses

Le président informe les délégués que la réforme des collectivités territoriales doit diminuer le nombre d'intercommunalités. Les services de l'Etat proposent de fusionner les syndicats intercommunaux liés à l'environnement du Vuache et du Salève.

Le 16 mars, les présidents du Syndicat Intercommunal du Vuache (SIAV), du Syndicat Intercommunal de Conservation et de Préservation du Vuache (SICPV) et du SMS ont été réunis par le sous préfet afin d'être informés de la nécessité d'une telle fusion.

Le 29 mars, les 3 bureaux des 3 syndicats se sont réunis pour en débattre et préparer un courrier commun disant que l'éventualité d'une telle fusion pourrait être étudiée au sous-préfet mettant l'accent sur la nécessité de consulter nos communes membres.

Monsieur Robert BURGNIARD s'interroge sur cette fusion et précise que pour Annemasse le Vuache n'est pas une montagne de proximité.

Le président précise que dans l'immédiat il ne s'agit que d'une information et que les délégués seront tenus informés de la suite réservée à cette fusion.

Le président clôt la séance et monsieur le maire invite l'assemblée au verre de l'amitié et partager le repas.

---

#### SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Bâtiment ATHENA - Site d'ARCHAMPS - F-74160 ARCHAMPS

Téléphone : +33(0)4 50 95 28 42 - Télécopie : +33(0)4 50 95 92 17

Email du Syndicat Mixte du Salève : [sm@saleve.mairies74.org](mailto:sm@saleve.mairies74.org), Site Internet : [www.syndicat-mixte-du-saleve.fr](http://www.syndicat-mixte-du-saleve.fr)

Email de la Maison du Salève : [info@maisondu-saleve.com](mailto:info@maisondu-saleve.com), Site Internet : [www.maisondu-saleve.com](http://www.maisondu-saleve.com)